



**air calédonie**  
NOS RACINES ONT DES AILES



## ***Donnez des ailes à vos projets :*** **Le règlement !**

Air Calédonie assure depuis 1954 le lien entre les îles de l'archipel calédonien et s'implique pour le développement économique, culturel et social du pays. Cette année la compagnie lance un rendez-vous d'appel à projets afin de centraliser les nombreuses sollicitations reçues et ainsi déterminer quels projets moteurs elle soutiendra au travers d'un partenariat pour l'année 2020.

*Donnez des ailes à vos projets*, est donc l'opportunité de présenter vos projets et demandes de partenariat, dans des domaines variés comme le sport, la culture, l'environnement ou la solidarité, pour un soutien logistique de la part d'Air Calédonie.

Un jury déterminera les lauréats selon des critères de sélection en adéquation avec les valeurs de la compagnie. Les projets retenus seront soutenus via une aide logistique définie dans une convention de partenariat pour l'année 2020.

### **Quel type de projet peut être proposé ?**

Les projets proposés doivent permettre la mise en valeur et/ou le développement des destinations d'Air Calédonie : les îles Loyauté, l'île des pins, Koné et/ou Nouméa.

Tous les domaines sont concernés : environnement, solidarité, culture, sport, santé, savoir, sciences, etc.

Les projets à but lucratif ou à caractère politique ou confessionnel ne seront pas pris en compte

[www.air-caledonie.nc](http://www.air-caledonie.nc)

Air Calédonie – Pacific Plaza  
6 rue Unger – 1<sup>ère</sup> vallée du Tir  
98800 Nouméa  
BP212-98845 NOUMEA CEDEX

S.A au capital de 804 007 600 XPF  
RCS Nouméa 000 015 016  
Ridet 015016.001



## Qui peut déposer un dossier ?

Toute personne physique ou morale dont le projet poursuit un but non lucratif.

## Comment faire pour participer ?

Téléchargez le dossier d'inscription sur [www.air-caledonie.nc](http://www.air-caledonie.nc).  
Vous pouvez également demander un dossier d'inscription au service Marketing à [communication@air-caledonie.nc](mailto:communication@air-caledonie.nc).

Complétez votre dossier en étant le plus précis possible et en détaillant au maximum votre projet. La présentation de votre projet est primordiale et tout élément permettant d'étayer votre candidature peut/doit nous être transmis.

Renvoyez votre dossier et tout document utile à [communication@air-caledonie.nc](mailto:communication@air-caledonie.nc) avant le 30 novembre 2019 ou déposez-les à l'agence Pacific Plaza au 6 Rue Unger, à la Vallée du Tir, à l'attention du service Marketing.

## Quels sont les critères de sélection ?

*Donnez des ailes à vos projets* est une campagne de sélection pour choisir les meilleurs projets à soutenir pour l'année 2020.

Les projets devront permettre la mise en valeur et le développement de nos destinations et correspondre aux valeurs de la compagnie : le respect, le partage, la rigueur et l'innovation.

Nous nous attacherons également à des axes qui nous tiennent à cœur tels que le développement durable, l'implication au plan social/culturel et la modernité.



**air calédonie**

NOS RACINES ONT DES AILES

En outre, nous attirons votre attention sur le fait que mieux votre projet sera détaillé et présenté, plus vous permettrez au jury d'apprécier son sérieux et d'avoir suffisamment d'éléments probants pour vous sélectionner. Votre dossier d'inscription doit donc être clair, complet et motivé.

Air Calédonie garantit l'égalité des chances de tous les porteurs de projets.

## Le jury de sélection

Le jury, composé de représentants du service Marketing et du comité exécutif de la compagnie, se réunira pour étudier les projets proposés et recevra, si nécessaire, les responsables de projets afin de finaliser les sélections.

## Les lauréats

Être lauréat de « Donnez des ailes à vos projets », c'est devenir partenaire d'Air Calédonie. Une démarche partenariale sera donc engagée entre chaque lauréat qui concrétisera son projet et la société Air Calédonie.

Un rendez-vous sera fixé avec le service Marketing pour échanger sur le projet, affiner les besoins logistiques et définir les termes exacts du partenariat.

Une convention sera alors signée entre les parties et précisera les termes précis du partenariat notamment en ce qui concerne les obligations de chacun.

La durée du partenariat ne pourra excéder 12 mois.

Les lauréats partenaires s'engagent ensuite à tenir la compagnie informée de l'avancement de leur projet, selon le calendrier prévu dans le dossier présenté au jury.

Air Calédonie peut être amenée à valoriser tout projet lauréat dans ses campagnes média, sur son site internet ou ses media sociaux afin d'illustrer la campagne d'appel à projets et contribuer à une promotion réciproque.

[www.air-caledonie.nc](http://www.air-caledonie.nc)

Air Calédonie – Pacific Plaza  
6 rue Unger – 1<sup>ère</sup> vallée du Tir  
98800 Nouméa  
BP212-98845 NOUMEA CEDEX

S.A au capital de 804 007 600 XPF  
RCS Nouméa 000 015 016  
Ridet 015016.001



## Le Calendrier

La clôture des dépôts de dossier d'inscription est fixée au 30 novembre 2019.

La délibération du jury aura lieu courant décembre et les résultats seront annoncés en début d'année 2020.

Tous les participants à la 1<sup>ère</sup> édition de « Donnez des ailes à vos projets » recevront une réponse motivée dans les 3 mois suivant la clôture des inscriptions.

## Protection des données personnelles

Dans le cadre de cette participation et de l'éventuel futur projet, Air Calédonie et le porteur de projet s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données personnelles, notamment la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection données à caractère personnel (le "RGPD"), tels qu'applicables en Nouvelle Calédonie. Air Calédonie et le porteur de projet, chacun en leur qualité de « responsable du traitement » au sens du RGPD, feront notamment leur affaire personnelle du respect des principes du RGPD et de la réglementation applicable et de la gestion des droits d'accès, de rectification, d'opposition et de radiation des données personnelles relatives à chaque personne concernée. Des traitements de données à caractère personnel relatifs au porteur de projets, à ses personnels ou autres intervenants peuvent être mis en place par Air Calédonie. Ces traitements ont pour finalités l'examen du projet, la mise en place d'un partenariat, la communication, la gestion des relations et contacts avec le porteur du projet et les autres parties prenantes. Les données seront conservées par Air Calédonie pendant la durée proportionnée à ces finalités et celle prévue par les dispositions légales et réglementaires applicables.



**air calédonie**

NOS RACINES ONT DES AILES

Le porteur du projet s'engage à communiquer aux personnes concernées les informations sur le traitement de leurs données par Air Calédonie avant de soumettre leurs données personnelles à Air Calédonie. Le porteur du projet est informé et informera les personnes concernées notamment du fait qu'ils disposent d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. Ce droit peut être exercé auprès d'Air Calédonie à l'attention du DPO par email à l'adresse [cnil@air-caledonie.nc](mailto:cnil@air-caledonie.nc). Les personnes concernées peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant. S'il est retenu pour le projet, le porteur du projet s'engage également à respecter strictement les principes de pertinence et de minimisation des données du RGPD.

---

[www.air-caledonie.nc](http://www.air-caledonie.nc)

Air Calédonie – Pacific Plaza  
6 rue Unger – 1<sup>ère</sup> vallée du Tir  
98800 Nouméa  
BP212-98845 NOUMEA CEDEX

S.A au capital de 804 007 600 XPF  
RCS Nouméa 000 015 016  
Ridet 015016.001